

Migrations internationales et développement à l'heure de la mondialisation

Laurent Faret

▶ **To cite this version:**

Laurent Faret. Migrations internationales et développement à l'heure de la mondialisation. P. Cadène. La Mondialisation. L'intégration des pays en développement, SEDES, 2007. hal-01695091

HAL Id: hal-01695091
https://u-paris.hal.science/hal-01695091

Submitted on 29 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Texte paru dans La Mondialisation. L'intégration des pays en développement, *P. Cadène (dir.) SEDES, 224 p., 2007*

Migrations internationales et développement à l'heure de la mondialisation

Laurent Faret
SEDET, Université Paris 7 – Denis Diderot
faret@univ-paris.diderot.fr

Docteur en géographie, Laurent Faret est maître de conférences à l'Université Paris 7 – Denis Diderot et membre du laboratoire SEDET (UMR CNRS/UP7). Il participe à des programmes collectifs de recherche sur les formes d'inscription socio-spatiale des mobilités contemporaines et sur l'impact des migrations internationales dans les régions d'origine. Il est l'auteur de « Les territoires de la mobilité. Migrations et communautés transnationales entre le Mexique et les Etats-Unis *», CNRS Éditions, Paris, 2003. Il est également directeur de la revue* L'Ordinaire latino-américain *(IPEALT – Toulouse).*

Les migrations internationales constituent un élément important de l'entrée en relation des sociétés et de la mise en place d'interactions durables entre les territoires. Elément de l'internationalisation des échanges en même temps que marqueur historique des dynamiques du peuplement et des inégalités du développement à l'échelle du monde, les migrations signent en permanence un état des lieux des champs de force opérant à l'échelle mondiale. Leur géodynamique, pour reprendre l'expression de Gildas Simon, est un miroir de l'évolution du monde, de ses fractures comme de ses continuités, des dynamiques d'interdépendance comme des phénomènes de fermeture qui le structurent. Lorsqu'on s'interroge sur les liens entre migration internationale et mondialisation, il est alors commun de répondre que l'une et l'autre sont fortement liées, que la première est la résultante de la seconde, voire que la migration est l'une des forces initiatrices et sustentatrices du processus de mondialisation, qu'elle en est donc une composante à part entière. De fait, la thématique du lien entre ces deux dynamiques est complexe. La mise en relation globale des lieux et des groupes humains -l'une des acceptions de la mondialisation- a incontestablement des effets sur la recomposition des systèmes migratoires à l'échelle mondiale, sur l'évolution des flux et sur la recomposition des dynamiques territoriales qui les accompagnent. Mobilités multiples, échanges et circulations, localisations successives apparaissent comme autant de dimensions de la mondialisation qui questionnent tout autant l'analyse des dynamiques migratoires. Mais pour autant, si les dynamiques de la migration sont bien celles des flux, avec leur fluidité, leurs temporalités brèves et leur capacité à se réorganiser en permanence, leur inscription sociale et territoriale doit se mesurer sur le temps moyen et le temps long, à l'aune de la transformation des sociétés qui enregistrent ces mouvements et leurs impacts.

Dans ce sens, ce texte vise à porter l'attention sur les conditions actuelles de reconfiguration des logiques migratoires dans les pays du Sud. Après avoir brossé un rapide tableau de l'évolution des systèmes migratoires et de leur développement historique, nous nous intéressons à la transformation actuelle des logiques migratoires et dégageons quelques éléments de réflexion à propos du lien entre

migration et développement, notamment territorial, tel qu'on peut aujourd'hui l'observer dans les pays en développement.

I D'une dichotomie rupture/continuité à des logiques de la complexité

Au-delà des contingences ou de telle ou telle spécificité régionale, tous les flux de population ont été marqués par les contextes qui les ont produits. De ce point de vue, les migrations internationales ont été historiquement à la base d'un large processus d'internationalisation du monde, de construction du rapport à l'autre en même temps que de définition des identités sociales. Même sans remonter très loin dans l'histoire humaine, les migrations dites de peuplement de la seconde moitié du XIXème et du début du XXème siècle, à destination des pays récemment indépendants et faiblement peuplés (Etats-Unis, Argentine, Brésil, Australie…) ou à destination des empires coloniaux en construction (Afrique australe, Algérie, Indes, îles de l'océan indien et des Caraïbes…) ont largement participé à un processus de mise en relation des sociétés à l'échelle mondiale. Plus tard, dans le contexte de la seconde moitié du XXème siècle, les migrations de travailleurs à destination des pays industrialisés en situation de prospérité (années 1960 et début des années 1970) ont à leur tour constitué des dynamiques importantes du point de vue de cette mise en relation, conduisant à la construction de filières migratoires entre des pays entretenant par ailleurs des liens historiques spécifiques, en prolongement notamment du processus de décolonisation.

Du point de vue migratoire, et en grossissant un tout petit peu le trait, on pourrait dire des premières migrations signalées ici, vouées à assurer le développement démographique et la maîtrise territoriale des pays neufs, qu'elles ont été des mobilités visant paradoxalement à la stabilité, à l'établissement durable des populations : une certaine forme de rupture avec les régions d'origine sous-tendait ces vagues migratoires, les populations en question étant appelées à faire leur le nouveau territoire qu'elles contribuaient à occuper et à mettre en valeur. Dans l'intention, sinon dans les faits, les migrations d'après guerre visaient à l'inverse à rester des flux temporaires, marqués en Europe comme en Amérique du Nord par l'accueil temporaire de populations actives répondant aux demandes spécifiques d'une activité économique en essor. Le projet social n'était pas alors celui de l'installation mais d'une mobilité temporaire, organisée de telle sorte que l'idée du retour puisse garder une place centrale, aussi bien du point de vue des sociétés dites d'accueil que chez les migrants eux-mêmes. Ici, les liens avec les régions d'origine sont restés significatifs dans bien des cas, que ce soit à l'intérieur du continent dans le cas européen ou sur de plus grandes distances, ailleurs dans le monde comme depuis l'Europe. Surtout, ces mouvements ont souvent amorcé des dynamiques migratoires profondes qui ont contribué à la mise en mobilité de populations de régions dont le rythme du développement économique était beaucoup plus faible.

Migration-rupture et migration-continuité, sans forcément être exclusives et opposées, peuvent alors être vues comme les deux facettes des dynamiques migratoires sur le long terme. Si les réalités de l'insertion et de l'intégration des populations migrantes dans les sociétés contemporaines rappellent que les faits sont beaucoup plus complexes, il est indéniable que ces différents mouvements ont occupé une place spécifique, chacun à leur manière, dans la formation des sociétés nationales et dans la construction du rapport au monde. Il est utile de rappeler que ces constructions se faisaient dans des contextes historiques marqués par des niveaux de développement technologique donnés, dans lesquelles les contraintes étaient distinctes du point de vue à la fois du déplacement comme des modes de communication entre les différents territoires concernés. Lorsque les liaisons transcontinentales de la seconde moitié du XIXème siècle, malgré leur densité, restaient longues de par les distances à couvrir par la voie maritime, les déplacements et les communications de l'après seconde Guerre Mondiale étaient évidemment plus efficaces, d'autant qu'elles n'avaient pas à se développer, pour une bonne part d'entre elles, sur des distances aussi importantes.

Dans le contexte de la diffusion et la recomposition des processus d'échange à l'échelle mondiale, dynamique majeure de la mondialisation actuelle, l'analyse des flux contemporains peut de moins en moins s'en tenir à cette dichotomie historique et nous sommes vraisemblablement en présence d'une troisième phase. La prise en compte des flux migratoires s'accompagne aujourd'hui nécessairement d'une prise en compte des logiques de circulation des hommes, des capitaux, des marchandises et des

idées : l'ensemble des formes de transfert entre les territoires que les migrants investissent, cet ensemble de dynamiques de mobilité multiformes et croisées qui accompagnent les flux internationaux, relève des dynamiques migratoires. Les travaux sur la question migratoire à l'échelle internationale ont depuis un certain temps intégré ces questionnements, notamment dans des réflexions sur la mondialisation des systèmes migratoires et sur les répercussions des flux en termes de production de formes socioculturelles originales (Simon, 1998 ; Tapinos et Delaunay, 2000 ; Bruneau, 2004 ; Portes, 1999 ; Simmons 2002).

Les migrations apparaissent dans le contexte actuel comme un ensemble de dynamiques complexes, en mouvement permanent, en interrelation avec un triple contexte : celui d'abord d'un environnement général dans lequel les flux sont multiples, les influences et la circulation des modèles est intense, relayée en grande partie par les médias, où la mobilité est vue comme une opportunité, réelle ou supposée, d'amélioration des conditions de vie ; celui ensuite d'environnements locaux toujours spécifiques, marqués par des conjonctures changeantes, des reconfigurations des dynamiques économiques et des évolutions en matière de politiques migratoires qui soulignent que les lieux sont soumis à des différenciations qui restent fortes dans la mondialisation ; celui enfin d'un contexte marqué sur le temps long par un ensemble de traits persistants, telles que des filières bien structurées, des « couples migratoires » forts ou, pour le moins, des relations construites sur l'histoire et la géographie de telle ou telle région du monde.

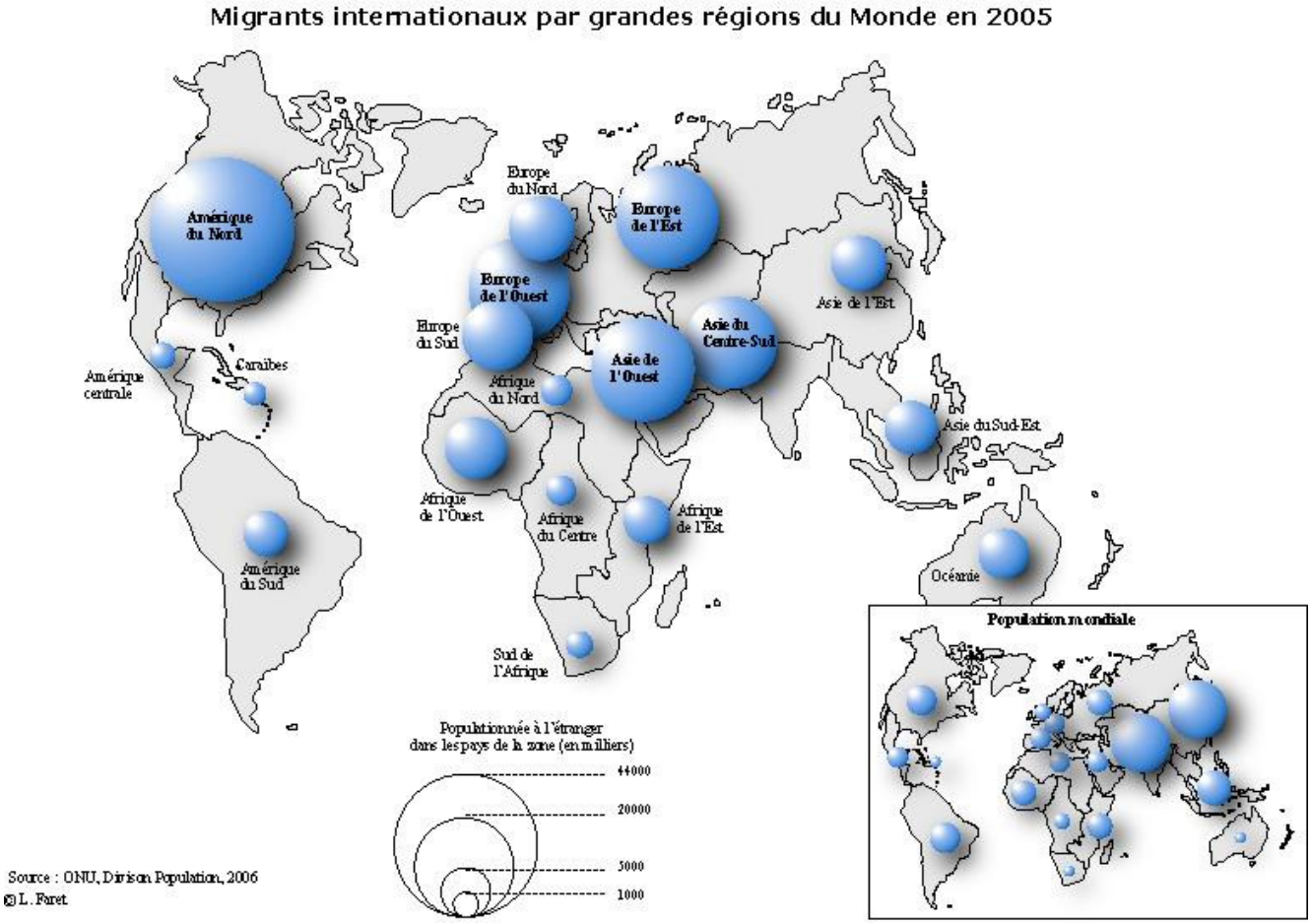
II Dynamique des systèmes migratoires à l'heure de la mondialisation

Le rapport entre migrations et mondialisation mérite d'être questionné à travers la forme des mobilités spatiales observables aujourd'hui. De toute évidence, l'un et l'autre ne sont pas des phénomènes nouveaux. Concernant la mondialisation, plusieurs travaux sur les origines et la dynamique du processus sont venus nous le rappeler utilement. Parmi d'autres dynamiques qui caractérisent la phase actuelle, signalons ici l'induration d'un niveau spatial mondial comme sommet de l'échelle géographique, le repositionnement relatif des lieux dans la recomposition globale qui en résulte, le développement de nouvelles métriques en lien avec le développement des moyens de communication ou la transformation des rapports géopolitiques entre les Etats et un ensemble d'acteurs transnationaux (GEMDEV, 1999). Autant d'éléments qui, de façon remarquablement parallèle, se trouvent également au cœur des logiques de reconfiguration migratoire. Là aussi, des dynamiques d'attraction à l'échelle mondiale se sont fait jour, des repositionnements des lieux et des groupes dans des systèmes migratoires plus complexes sont observables, l'évolution des moyens de transport et de communication à distance a un impact fort sur le fonctionnement migratoire, l'organisation des migrants dans des collectifs structurés sur un mode diasporique repositionne le rapport aux instances politiques des pays d'installation et d'origine.

Selon les données des Nations Unies, près de 191 millions de personnes vivaient hors de leur pays de naissance en 2005, soit 3 % de la population mondiale. Il est probable que le chiffre véritable soit plus élevé, tant la comptabilisation des migrants est une activité difficile : la difficulté à mesurer des flux (au-delà des stocks), la question des catégories opératoires du point de vue de la durée des déplacements (au moins un an dans le pays d'installation pour l'ONU) ou encore l'insuffisance des appareils statistiques dans certains pays sont des obstacles importants. Et le contexte de la complexification des flux les rend sans doute plus prégnants encore aujourd'hui. Ce chiffre a été presque multiplié par 3 depuis 1960, mais ces personnes comptaient déjà pour 2,5% de la population mondiale à cette date. Si le volume des populations en migration a donc très sensiblement augmenté, son poids relatif n'a pas connu une évolution aussi significative. L'image de larges vagues migratoires d'ampleur inconnue et aux conséquences incontrôlables, sur laquelle s'appuient bon nombre de discours de rejet du migrant, ne tient pas à l'analyse. Cela étant, ces chiffres de portée générale restituent très mal les logiques migratoires dans la mesure où c'est la distribution spécifique dans l'espace des phénomènes migratoires qui leur donne leur visibilité et leur importance : les effets d'agglomération des groupes migrants, les dynamiques de franchissement de frontière et le développement de régions à forte tradition migratoire dessinent une cartographie en plein et en creux,

soulignant le poids de régions de polarisation économique, la dépendance de régions de dépression démographique et l'enchevêtrement de routes migratoires multiples et combinées.

La distribution des migrants par grandes sous-régions à l'échelle mondiale (carte n°1) rend compte à un premier niveau des formes de cette distribution à travers les principaux lieux d'installation. S'agissant des stocks de migrants internationaux, c'est une géographie de l'immigration qui se dessine ici. L'attractivité des pays développés y apparaît pleinement, regroupant environ six migrants sur dix, en Europe en Amérique du Nord et en Océanie principalement. La distribution des migrants dans les pays en développement, plus complexe et plus diffuse, apparaît également. Au-delà de l'effet de masse de la population asiatique, qui se lit également en partie dans les volumes de migrants, la polarisation des flux par les pays du Golfe est manifeste. A un moindre degré, des volumes de population migrante sont notables en Afrique de l'Ouest ou dans les Caraïbes, en termes relatifs tout du moins. De fait, les logiques de migration Sud-Sud sont l'une des dimensions importantes de la recomposition migratoire. Si elles restent moindres que celles à destination des pays développés, elles témoignent de situations très contrastées localement, avec la coexistence de flux de nature différente. A des flux issus de traditions migratoires anciennes s'ajoutent des flux moins durables, sensibles à la conjoncture économique. Les tensions politiques sont par ailleurs à l'origine de la mobilité de populations qui trouvent refuge dans les pays voisins. Globalement, le nombre des pays d'accueil s'est élargi depuis les années 1970 (Guillon et Sztokman, 2004) : l'apparition de nouveaux pôles d'emploi dans les pays producteurs de pétrole (pays du Golfe mais aussi Venezuela, Gabon ou Nigeria) puis à partir des années 1980 le dynamisme des économies de certains pays asiatiques (Singapour, Malaisie, Corée du Sud ou Taïwan) ont constitué des pôles migratoires importants à des échelles régionales.



De fait, si l'on considère les logiques de l'émigration, la diversité des situations dans les pays du Sud est plus manifeste encore. Ces pays présentent des soldes migratoires globalement déficitaires, participant ainsi de façon très conséquente aux flux mondiaux (tableau n°1).

Tableau n°1 : Migration nette annuelle pour quelques pays du Sud, 2000-2005

	A	B		A	B		A	B
Afrique	**-455**	**-0,5**	**Asie**	**-1 297**	**-0,3**	**Am. latine et Caraïbes**	**-804**	**-1,5**
Ethiopie	-30	-0,4	Chine	-390	-0,3	Cuba	-32	-2,9
Kenya	-42	-1,3	Corée du Sud	-16	-0,3	Rép. dominicaine	-28	-3,3
Tchad	54	6,0	Inde	-280	-0,3	Haïti	-21	-2,6
Algérie	-20	-0,6	Nepal	-20	-0,8	Costa Rica	17	4,1
Egypte	-90	-1,3	Pakistan	-362	-2,4	Guatemala	-60	-5,0
Moroc	-80	-2,6	Indonésie	-200	-0,9	Mexique	-400	-3,9
Soudan	-104	-3,0	Philippines	-180	-2,3	Nicaragua	-20	-3,8
Tunisie	-4	-0,4	Vietnam	-40	-0,5	Argentine	-20	-1
Afr. du Sud	10	0,2	Turquie	-50	-0,7	Bolivie	-20	-2
Côte d'Ivoire	-74	-4,3	Em. arabes unis	192	49,6	Equateur	-50	-3,9
Liberia	-49	-15,4	Yemen	-20	-1,0	Pérou	-60	-2,2
Mali	-27	-2,1	Singapore	40	9,6	Venezuela	8	0,3

A = volume en effectifs annuels de migrants net (immigrants/émigrants)
B = taux migratoire annuel net pour 1000 habitants

Source : Division de la Population, International Migrations 2006, Nations Unies, New York, 2006.

Signalons d'abord l'importance des mouvements de proximité, dont le premier objectif est d'élargir les ressources familiales sans transformer radicalement le mode de vie et les activités développées dans le pays d'origine. Le lien est ici fort avec les dynamiques de migration interne, puisqu'il s'agit souvent d'un élargissement du mouvement des campagnes vers les villes au-delà de frontières internationales. Les déplacements des Sahéliens vers les pays de l'Afrique soudanienne, des Népalais en Inde ou des Boliviens en Argentine relèvent en grande partie de ces logiques. C'est ici l'élargissement progressif de l'aire d'attraction des métropoles et de certaines villes de rang inférieur qui a constitué le moteur de ces flux. En second lieu, des dynamiques de migration sur des distances importantes témoignent de stratégies économiques plus complexes. Ici l'attractivité des marchés de travail des pays du Nord et les conditions durables de crise dans les régions de départ ont fonctionné dans le même sens. L'élément nouveau est sans doute ici le fait que les flux s'inscrivent de plus en plus à l'extérieur des « couples migratoires » classiques (Simon, 1998). Au-delà des zones d'attraction historiques, les mouvements vers l'Europe occidentale prennent par exemple aujourd'hui naissance en Afrique subsaharienne, en Amérique latine ou en Europe de l'Est. L'élargissement de la polarisation migratoire des Etats-Unis à l'échelle mondiale témoigne de cette tendance de manière encore plus manifeste. En dernier lieu, des dynamiques qu'on pourrait qualifier d'intermédiaires se sont fait jour, où s'entremêlent des flux qui jouent sur les possibilités offertes par des pays de transit vers d'autres destinations (dans lesquels les séjours sont parfois longs) et la volonté d'explorer de nouvelles niches migratoires visant à diversifier les destinations traditionnelles. Les migrations « en cascade » des Africains vers le Maghreb, avec ou sans l'objectif d'un passage en Europe, relèvent de ces logiques. En Amérique latine, les flux de Centraméricains vers le Mexique et les Etats-Unis sont en grande partie comparables. Apparaissent alors des situations de transit et de relais, où les « fonctions » migratoires sont particulièrement difficiles à lire : relevant à la fois de pays d'émigration et d'immigration, certains points frontaliers font aussi fonction de filtres dans le déplacement depuis le

Sud vers le Nord, les pays industrialisés leur conférant de façon de plus en plus explicite des fonctions d'espace tampon avec pour but de retenir une partie conséquente des flux.

III Des formes migratoires en évolution

De fait, au fur et à mesure que des portions de territoires sont pris dans une dynamique qui les intègre de façon de plus en plus étroite avec une économie globale, les bouleversements sociaux qui les affectent constituent un moteur pour la mise en mobilité des populations. Ces mobilités engendrent à leur tour des transformations profondes, aussi bien dans les régions de départ et que dans celles de destination des flux. Du point de vue des acteurs de la migration, le besoin de multiplier les stratégies de réponse à des situations de crise et la nécessité de s'adapter à des conditions d'entrée, de séjour ou d'accès au marché du travail toujours très fluctuantes ont conduit à multiplier les formes du déplacement.

La sélectivité renouvelée du processus migratoire

Dans le contexte actuel, la diversification des profils des migrants est un premier élément. Il s'agit là du renforcement d'un processus de sélection déjà largement engagé en matière de mobilité des hommes. Loin de disparaître, le *modèle* du migrant économique – à grands traits un homme jeune, en bonne santé, de niveau de formation relativement bas et en provenance majoritairement du milieu rural - continue de prévaloir, d'autant qu'il correspond à la demande des secteurs d'activité des sociétés d'accueil, où les migrants doivent pouvoir s'acquitter de travaux souvent pénibles et pour lesquels les conditions de rémunération restent médiocres. Mais ce profil migratoire est aujourd'hui largement complété, voire parfois remplacé, par d'autres profils correspondant à des demandes spécifiques des sociétés développées. On a depuis longtemps insisté sur l'accroissement des flux de migrants qualifiés, drainés par les secteurs de pointe de l'économie mondiale, où la compétition passe par une maîtrise des métiers de la connaissance et de la spécialisation technologique. A l'heure où des politiques d'accueil très favorables sont mises en place dans nombre de pays, au Nord mais aussi de plus en plus en Chine ou dans les puissances émergentes d'Asie, cette dynamique migratoire touche aussi les populations étudiantes, de plus en plus représentées. Une étude de l'IRD estimait en 2003 qu'un tiers du « potentiel science et technique » des pays du Sud est expatrié au Nord[1]. Même s'il est extrêmement difficile d'endiguer ce phénomène, tant la fluidité de la circulation de ces élites correspond aux logiques de la mondialisation, de plus en plus de pays tentent de transformer le *brain drain* en *brain gain* en fédérant les compétences des migrants qualifiés pour mettre en place des transferts de compétence utiles aux pays d'origine.

La féminisation de la migration internationale constitue une autre dimension importante de l'élargissement récent des modalités migratoires. Au-delà du regroupement familial, la dernière décennie a été marquée par une augmentation des flux de femmes actives, en particulier dans les mouvements prenant naissance dans les pays du Sud. Plusieurs dynamiques sont ici à l'œuvre conjointement. La nécessité d'élargir les ressources des ménages dans les régions d'origine est l'un des moteurs de la mise en mobilité. Mais s'ajoute de façon tout aussi importante la spécificité des économies des régions de polarisation, où la main d'œuvre féminine correspond à certaines niches, dans l'industrie textile ou électronique par exemple, mais aussi dans l'industrie du spectacle et du sexe. Dans le même temps, l'élévation du taux d'activité des femmes dans les pays industrialisés a créé, en ricochet, des besoins en termes d'activités de garde, de soins et pour les emplois d'employés de maison. Cette dernière forme de la féminisation des flux, qualifiée parfois de « chaîne mondiale des soins », est frappante à propos des migrants d'Amérique centrale et du Sud se dirigeant vers l'Espagne, où les femmes ont représentés en 2001 près de 70% du total des immigrants en provenance du Brésil et de la République dominicaine.

[1] Source : R. Barré et al., *Diasporas scientifiques*, IRD Editions, 2003, p. 20.

Des circulations comme les pulsations du monde

Au-delà de l'élargissement des profils des individus en mouvement, cette complexification s'exprime aussi aujourd'hui à travers les temporalités du déplacement (durée, fréquence, répétitivité individuelle ou générationnelle) comme à travers les formes spatiales du mouvement (diversification des parcours et élargissement des destinations, multiplication des lieux successifs d'installation, utilisation de lieux de transit, etc…). De façon générale, cette multiplication des formes migratoires se manifeste par une intensification des logiques de circulation et d'échange entre les pôles des espaces du déplacement. C'est ici de mobilité autant que de migration dont il est question, et celle-ci ne se limite pas aux seuls individus migrants. Elle concerne tout autant les familles et les proches de ces individus, de même que l'ensemble des familles des membres installés depuis longtemps à l'étranger et qui, dans le désir de maintenir des liens avec leurs régions d'origine, vont et viennent entre deux ou plusieurs lieux d'installation (retours-visite, retour avec réinstallation en fin de période d'activité, visites des familles restés au pays, pratiques de tourisme, etc…).

Dans le même temps, les transferts de biens, de capitaux, d'idées ou de pratiques accompagnent ou prolongent ces mobilités et fonctionnent comme autant de vecteurs d'échange et d'interaction sociale et économique entre les groupes constitués à l'étranger et les communautés d'origine. L'ensemble des flux, de même que les infrastructures qu'ils génèrent et entretiennent (transport routier et ferroviaire, mais aussi de plus en plus transport aérien) contribuent à la structuration progressive de champs migratoires significatifs et dynamiques, où des pratiques individuelles qu'on pourrait croire isolées s'agrègent pour donner lieu à de véritables dynamiques de transformation des sociétés et des territoires qu'elles affectent. Du point de vue des logiques territoriales, les formes de va et vient, de renouvellement des mouvements et d'investissement dans différents lieux placent les migrants dans des situations de multipolarité des espaces de vie, avec des formes d'attache multiples.

Sur ces points, les évolutions récentes de la dynamique migratoire mondiale montrent finalement que l'adaptabilité des travailleurs migrants vis-à-vis de facteurs comme la transformation des conditions d'entrée et de séjour dans les pays de destination, les logiques d'intégration sur les marchés de l'emploi et, dans nombre de cas, des mécanismes d'ascension socio-économique, fait de ces populations des groupes à même de répondre parfois de façon étonnante aux demandes de l'économie moderne. Les travaux récents ont bien montré comment l'extrême diversification à la fois des profils des migrants et des modalités de la migration était à mettre en relation, entre autres phénomènes, avec une capacité, plus ou moins subie, d'adaptation permanente à la nature des opportunités économiques qu'offrent les économies des pays industrialisés, tout particulièrement en Europe et en Amérique du Nord.

Dans ce contexte, rien n'empêche de considérer que les enjeux des migrations internationales se situent avant tout dans le domaine de la performance des économies et, ce faisant, placent les dynamiques démographiques et sociales qui les accompagnent dans ce que l'on peut appeler un nouveau contexte de transnationalisation, entendue ici comme une évolution vers des dynamiques de régulation qui échappent en grande partie, sinon en totalité, aux décideurs politiques nationaux (à quelque échelle que ce soit des niveaux de décision) et dont les mécanismes premiers sont les adéquations entre la structure internationale des marchés du travail et les capacités de mobilité des individus. D'une certaine manière, l'inadéquation de plus en plus manifeste des politiques de stricte contrôle des frontières que mettent en place les pays les plus riches vient souligner cet état de fait. On a là une évolution qui conduit à prendre acte d'un double mouvement, celui de l'affaiblissement des capacités d'intervention des pouvoirs publics au moment même ou les mobilités individuelles et collectives, au sein des pays mais de plus en plus à une échelle internationale, sont marquées par une grande fluidité. Exprimée autrement, et d'un point de vue plus géopolitique, c'est à une certaine dématérialisation du rapport entre les Etats-nations et leurs populations que l'on assiste, ou plus exactement à une reconfiguration de cette relation dans un contexte ou l'une des dimensions à la base même de l'idée d'Etat nation, celle d'un rapport direct et univoque entre territoire national et population nationale se trouve modifiée.

IV Migrations et développement, un débat complexe

Le rôle de la migration internationale dans la dynamique de développement des pays d'origine est l'objet d'un débat qui prend une nouvelle importance dans le contexte de la mondialisation. Les nombreuses rencontres internationales organisées au cours des dernières années autour de ce thème témoignent bien de l'enjeu de ce débat et des postures en présence : en cette année 2006, la Conférence euro-africaine de Rabat a fait écho, du point de vue institutionnel, à la rencontre de l'ONU à New York pour un « dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement ». En marge du sommet de Rabat, une assemblée d'organisations non gouvernementales s'est également tenue, avec pour objectif de dénoncer, en amont de toute réflexion sur le lien entre migration et développement, « la division de l'humanité entre ceux qui peuvent circuler librement sur la planète et ceux à qui cela est interdit ». De fait, c'est aussi d'une certaine façon à une mondialisation du débat sur la place des migrants internationaux dans les sociétés –de départ autant que d'arrivée- que l'on assiste aujourd'hui.

Pour les pays du Sud, il est dorénavant admis que les retombées des migrations vers l'étranger constituent un enjeu capital pour le développement. Il est très significatif de noter qu'un ensemble de discours et la mise en place de mesures visant à tirer nouvellement bénéfice des situations migratoires découlent de ce constat. Alors que les migrants n'ont historiquement reçu qu'une attention très limitée de la part des pouvoirs publics des pays qu'ils quittaient, les années 1990 et 2000 ont vu l'émergence de « politiques d'accompagnement » de plus en plus élaborées, jouant selon les pays sur une panoplie d'actions allant d'une incitation au transfert monétaire à visée productive à la création de structures de représentation politique des nationaux résidant à l'étranger, en passant pas des formes de maintien du lien culturel entre les communautés organisées à l'étranger et les régions d'origine de la migration. Toutes ces manifestations d'intérêt reposent sur le même constat : les migrants tendent à conserver des liens avec leurs régions d'origine et ces liens apparaissent comme autant de possibles *leviers du développement* pour les régions concernées.

Pour autant, les situations concrètes ne sont pas aussi simples que le constat dressé globalement, et l'on a trop souvent résumé la question des impacts de la migration au seul facteur du montant des transferts monétaires reçus. Il est vrai que ceux-ci n'ont cessé de croître, et dans la situation de crise des sociétés locales d'où sont partis les migrants, leur poids s'est accru de façon plus considérable encore. Pour l'année 2005, la Banque Mondiale estime à 167 milliards de dollars le montant de ces transferts[2], en augmentation de 73% par rapport à 2001. Globalement, les flux ont davantage profité à l'Asie et à l'Amérique latine qu'à l'Afrique. De fait, une part majeure transferts est constituée par les transferts vers trois pays : l'Inde (21,7 milliards en 2004), la Chine (21,3) et le Mexique(18,1). Mais en termes de poids dans les économies nationales, ce sont bien sûr des pays plus petits et plus pauvres pour lesquels la dépendance vis-à-vis du revenu migratoire est la plus forte. Au Lesotho ou en Haïti, les envois comptent pour 25 à 30% du PIB, au Honduras ou aux Philippines pour 15%. Dans ces pays, la migration internationale apparaît comme une ressource essentielle, souvent de niveau comparable avec l'aide internationale au développement ou avec les secteurs d'activité les plus productifs. De fait, les formes d'usage de ces transferts constituent un point crucial dans l'évaluation du lien entre migration et développement. Dans la grande majorité des cas, l'argent est destiné à faire face aux dépenses de consommation courante, et l'alimentation, le logement, l'habillement et la santé sont les domaines prioritaires. L'usage productif de ces ressources, s'il intéresse au plus haut point les économistes et les décideurs, reste globalement plus limité.

De nombreux travaux ont insisté sur le fait que ces flux financiers, s'ils avaient indiscutablement contribué à améliorer les conditions de vie des migrants et de leurs familles, n'ont pas toujours agi de manière décisive sur le développement économique de leurs pays. Les situations les plus favorables montrent que les transferts ne constituent un véritable instrument de développement que lorsqu'un ensemble de conditions sont réunies. Parmi ces dernières, le fait que les transferts relèvent de la sphère privée et qu'à ce titre les migrants doivent être les acteurs de la prise de décision dans les usages

[2] Il est manifeste que ce chiffre est en dessous du montant réel. Selon les spécialistes, la somme pourrait être de 50% supplémentaire si l'ont inclut les transferts non comptabilisés utilisant des canaux informels.

apparaît essentiel. De la même manière, les investissements ne peuvent être fructueux que lorsque des conditions locales permettent la mise en place de projets réfléchis, s'appuyant sur un système bancaire fiable, une infrastructure suffisamment développé pour permettre les interactions économiques, ce qui implique un rôle significatif des pouvoirs publics et des stratégies de développement pensées aux échelles régionale et nationale. Une autre dimension importante est constituée par le rôle que peuvent jouer les collectifs de migrants organisés à l'étranger. Qu'ils s'agissent de clubs, d'associations ou de fédérations d'associations, le principe commun est celui de structures souples capables de s'investir (financièrement, en termes de prise de décision et en termes de réalisation concrète) pour mener à bien des projets visant à l'amélioration des conditions de vie dans les régions d'origine. L'exemple des programmes *trois pour un* au Mexique est à ce titre assez significatif. L'initiative est venue de l'Etat de Zacatecas, un Etat très fortement concerné par la dynamique d'émigration et marqué par une carence structurelle en termes d'activités productives. Pour un dollar investi par les migrants à l'étranger dans une activité qui bénéficie au développement local (création d'un dispensaire ou d'une école, mise en place d'un système d'approvisionnement en eau potable, amélioration des voies de communication…), la municipalité, le gouvernement de l'Etat et le gouvernement fédéral investissent un dollar chacun. Bien entendu, de telles mesures supposent des capacités financières dont ne disposent pas nombre de pays moins avancés, pour lesquels les flux financiers permettent avant tout la survie des populations, notamment en milieu rural.

Du point de vue des logiques territoriales du développement, les formes d'investissement de ces transferts méritent au moins trois observations. En premier lieu, les formes d'investissement sont globalement favorables aux lieux présentant les meilleures potentialités : il n'est pas rare alors que les projets des migrants de retour soient concentrés dans les petites villes ou les villes moyennes (notamment dans le domaine des services et du commerce), au détriment des espaces ruraux isolés, dont sont pourtant originaires une part significative des migrants. L'attractivité des territoires est aussi variable en fonction de leurs conditions d'insertion dans des systèmes régionaux de déplacement : pour les migrants dont les familles sont durablement placées dans des situations de plurilocalité internationale, la question du transport et des télécommunications jouent un rôle significatif. Lorsqu'ils existent, les investissements en milieu rural concernent avant tout le développement agricole et restent souvent limités - notamment en termes de création d'emplois - dans des contextes où l'activité traditionnelle n'est que faiblement perçue par les migrants comme porteuse d'avenir. En second lieu, les transferts financiers donnent lieu à une importante transformation des conditions locales d'accès au sol (à la terre cultivable comme à des surfaces constructibles) et à l'emploi. Des dynamiques spéculatives se font jour (en milieu urbain, par exemple dans les viles de l'Afrique de l'Ouest, mais aussi dans les campagnes, avec l'achat de propriétés foncières à vocation de résidence secondaire) et contribuent à déstabiliser le marché du logement, duquel se retrouvent exclues les personnes les moins solvables et celles qui ne disposent pas des revenus migratoires. De telles dynamiques, outre le fait qu'elles contribuent à alimenter le processus de l'émigration, sont à l'origine d'une sensible réorganisation sociale et à l'instauration de nouvelles formes de l'exclusion dans les régions d'origine. En dernier lieu, l'arrivée des flux financiers constitue un enjeu complexe en termes de mise en place à l'échelle nationale de politiques de développement territorial : les régions recevant des transferts doivent-elles être considérées comme mieux dotées, et donc être moins l'objet de l'investissement public, au risque de compromettre la viabilité des investissements réalisés ? A l'inverse, lorsque des programmes visent à faire fructifier les investissements des migrants avec des aides publiques, quelle réaction peut-on attendre des populations vivant dans les régions où ces entrées de devises sont plus faibles ou inexistantes ? Alors qu'il est déjà grand, le risque que le *modèle migratoire* s'y diffuse se trouve à terme encore renforcé.

Au total, la migration internationale apparaît comme un facteur de différenciation territoriale qui mérite d'être analysé de façon attentive. Si l'on ajoute à cela que toutes les régions de forte émigration sont en situation de dépendance structurelle vis-à-vis de l'économie des pôles migratoires avec lesquels elles sont en lien à l'étranger - et donc, plus globalement, en dépendance vis-à-vis de l'organisation internationale du travail - la question des emboîtements d'échelle dans la prise en compte des processus du développement apparaît comme une dimension incontournable. A partir de là, les dynamiques migratoires actuelles sont à voir comme l'une des composantes d'un processus plus global, marqué lui aussi par des dynamiques d'interaction multiples, des interdépendances entre des

phénomènes localisés et distants, des transformations du rapport aux territoires à différentes échelles, en un mot à ce que l'on nomme aujourd'hui le processus de mondialisation.

Références bibliographiques

Ma Mung, E., *La diaspora chinoise, géographie d'une migration*, Ed. Ophrys, 2000, 176 p.

Simon, G., *Géodynamique des migrations internationales*, Paris, PUF, 1995, 429 p.

Simon, G., La planétarisation des migrations internationales, in Knafou, R. (dir.) *La Planète « nomade ». Les mobilités géographiques aujourd'hui*, Paris, Belin, 1998, pp. 59-76

Dufoix, S., *Les diasporas*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 2003, 127 p.

Tapinos, G. et Delaunay, D., Peut-on parler d'une mondialisation des migrations internationales ?, in OCDE, *Mondialisation, migrations et développement,* 2000, p. 37-55.

Faret, L. *Les territoires de la mobilité. Migrations et communautés transnationales entre le Mexique et les Etats-Unis*, Paris, CNRS Editions, 2003, 351 p.

Bruneau, M., *Diasporas et espaces transnationaux*, Paris, Anthropos, 2004, 249 p.

Guengant, J.P., Migrations internationales Sud-Nord et développement du Sud, in *Hommes et Migrations*, n° 1214, 1998, pp. 17-27.

Simmons, A., Mondialisation et migration internationale : tendances, interrogations et modèles théoriques, in *Cahiers québécois de démographie*, vol. 31, n°1, 2002.

Faist, T., Transnational social spaces out of international migration : evolution, significance and future prospects, *Archives européennes de sociologie*, vol. XXXIX, n° 2, 1998, pp. 213-247.

Guillon, M. et Sztokman, N., *Géographie mondiale de la population*, Paris, Ellipses, 2004, 2nde éd., 319 p.

OCDE, *Migrations, transfert de fonds et développement,* Objectif développement, 2005, 386 p.

Guilmoto, C. et Sandron, F., *Migration et développement*, Paris, Les Etudes de la Documentation française, 2003, 142 p.

Withol de Wenden, C., Un essai de typologie des nouvelles mobilités, in *Hommes et Migration*, n°1233, 2001, pp. 5-12.

The World Bank, *Global economic prospects 2006 : economic implications of remittances and migration*, Washington D.C., 2005, 182 p.

Portes, A., La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés transnationales, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 129, 1999, pp. 15-25.

Tarrius, A., *La mondialisation par le bas : les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris, Balland, 2002, 168 p.